

Délibération du Conseil Municipal Séance du 6 janvier 2025 à 18 heures 00

Présent(e)s :

Nicolas DARAGON, Véronique PUGEAT, Franck SOULIGNAC, Annie-Paule TENNERONI, Lionel BRARD, Nathalie ILIOZER, Laurent MONNET, Pierre-Olivier MAHAUX, Kérha AMIRI, Franck DIRATZONIAN-DAUMAS, Marie-Françoise PASCAL, Sylvain FAURIEL, Renaud POUTOT, Georges RASTKLAN, Martine PERALDE, Dominique REYNAUD, Marie-José SEGUIN, Anne JUNG, Nancie MASSIN, Laurence DALLARD, Claude CALANDRE, Jean-Luc CHAUMONT, Michèle RAVELLI, Bruno CHAFFOIS, Virginie RIOLI, Virginie THIBAUDEAU, Morgane SAILLOUR, Mactar SENE, Thomas BLACHE, Gayanée MARKARIAN, Adem BENCHELLOUG, Déborah REYNAUD, Alexandre DESPESE, Marie BALSAN, Annie ROCHE, Malika KARA LAOUAR, Adeline TERRAIL, Jimmy LEVACHER, Bruno CASARI, Christophe CLET, Elise LAURENT, Julien MUTHELET, Philippe DOS REIS

Excusé(e)s représenté(e)s :

Cécile PAULET par Virginie RIOLI
Louis PENOT par Gayanée MARKARIAN
Jean-François GALLAND par Malika KARA LAOUAR
Manon BELDA par Laurence DALLARD
Céline LUCAS par Martine PERALDE

Absent(e)s :

Florent MEJEAN

Objet : Budget Principal – Budget primitif 2025

Direction : Direction Commune des Finances

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment ses articles L2122-22 et L2122-23 ;

Monsieur le Maire expose :

La balance du Budget Principal qui vous est proposée ci-après présente l'équilibre du Budget Primitif 2025 des sections d'investissement et de fonctionnement en dépenses et recettes.

Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	90 338 837	90 338 837
Investissement	57 694 744	57 694 744
Total	148 033 581	148 033 581

Le détail de la section de fonctionnement par chapitre en dépenses et recettes est le suivant :

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
011 - Charges à caractère général	19 667 216	
012 - Charges de personnel et frais assimilés	44 818 499	
013 - Atténuations de charges		385 000
014 - Atténuations de produits	10 465 000	
023 - Virement à la section d'investissement	615 137	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 826 600	1 816 200
65 - Autres charges de gestion courante	7 246 385	
66 - Charges financières	1 100 000	
68 - Dotations aux provisions, dépréciations	1 600 000	
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses		4 881 620
731 - Fiscalité locale		59 645 000
73 - Impôts et taxes		2 160 000
74 - Dotations et participations		20 017 467
75 - Autres produits de gestion courante		1 433 550
Total :	90 338 837	90 338 837

Le détail de la section d'investissement par chapitre en dépenses et recettes est le suivant :

INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
021 - Virement de la section de fonctionnement		615 137
024 - Produits des cessions d'immobilisations		3 300 000
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 816 200	4 826 600
041 - Opérations patrimoniales	2 100 000	2 100 000
10 - Dotations, fonds divers et réserves		4 300 000
13 - Subventions d'investissement		5 754 653
16 - Emprunts et dettes assimilées	4 744 000	31 498 854
204 - Subventions d'équipement versées	2 752 950	
20 - Immobilisations incorporelles	3 623 859	
21 - Immobilisations corporelles	16 788 875	
23 - Immobilisations en cours	20 569 360	-
4581 - Opérations sous mandat	5 299 500	
4582 - Opérations sous mandat		5 299 500
Total :	57 694 744	57 694 744

En conséquence et après consultation de ses commissions compétentes, le Conseil Municipal décide :

- D'adopter le Budget Primitif 2025 du budget principal,
- D'autoriser Monsieur le Maire, à compter du 1er janvier 2025, à procéder à des virements de crédits en fonctionnement entre les chapitres 011, 65, 67, 68 dans la limite réglementaire de 7.5% des crédits ouverts,
- D'autoriser Monsieur le Maire, à compter du 1er janvier 2025, à procéder à des virements de crédits en investissement entre les chapitres 20, 204,21 ,23 et 45 dans la limite réglementaire de 7.5% des crédits ouverts.

Sont annexés à la présente délibération les documents suivants :

- Budget primitif 2025 - Budget principal
- Note brève et synthétique
- Rapport de présentation

N'a pris part ni aux débats ni au vote et a quitté la salle :
Madame Nancie MASSIN

Délibération adoptée à la majorité absolue.

Votant pour : 41

Monsieur Nicolas DARAGON, Madame Véronique PUGEAT, Monsieur Franck SOULIGNAC, Madame Annie-Paule TENNERONI, Monsieur Lionel BRARD, Madame Nathalie ILIOZER, Monsieur Laurent MONNET, Madame Cécile PAULET, Monsieur Pierre-Olivier MAHAUX, Madame Kérha AMIRI, Monsieur Franck DIRATZONIAN-DAUMAS, Madame Marie-Françoise PASCAL, Monsieur Sylvain FAURIEL, Monsieur Renaud POUTOT, Monsieur Georges RASTKLAN, Madame Martine PERALDE, Monsieur Dominique REYNAUD, Madame Marie-José SEGUIN, Madame Anne JUNG, Monsieur Louis PENOT, Madame Laurence DALLARD, Monsieur Claude CALANDRE, Monsieur Jean-Luc CHAUMONT, Madame Michèle RAVELLI, Monsieur Bruno CHAFFOIS, Madame Virginie RIOLI, Madame Virginie THIBAUDEAU, Madame Morgane SAILLOUR, Monsieur Mactar SENE, Monsieur Thomas BLACHE, Madame Gayanée MARKARIAN, Monsieur Adem BENCHELLOUG, Madame Déborah REYNAUD, Monsieur Alexandre DESPESE, Madame Marie BALSAN, Madame Manon BELDA, Madame Adeline TERRAIL, Madame Céline LUCAS, Monsieur Christophe CLET, Madame Elise LAURENT, Monsieur Julien MUTHELET

Votant contre : 6

Madame Annie ROCHE, Monsieur Jean-François GALLAND, Madame Malika KARA LAOUAR, Monsieur Jimmy LEVACHER, Monsieur Bruno CASARI, Monsieur Philippe DOS REIS

« Et ont les délibérants signé »

Publié le : 15 janvier 2025

**Pour extrait certifié conforme
Par délégation du Maire,
La Directrice Générale Adjointe,**



Véronique DEBEAUMONT